



## **PROCES VERBAL**

### **Compte rendu du CA du 07 décembre 2015**

**Présents :** , Mireille Bellan, Gaël Bellec , Alain Briffa, , Jacques Chanet, Claire Chémery , Michel Comte, Jacques Coquelet, Florence Derycke, Paul Fullana, André Jacquet Gyslaine Lambourg, Didier Marchand, Ollivier Massel, Dominique Revert, Jean Saletti, Guillemette Saletti, Véronique Viornet, Elisabeth Goubert,

**Excusés :** Claudine Borsotti Marie Thérèse Bouvier, Nathalie Charbonneau, Rémi Chialva, Jeanine Lacharme, Ollivier Massel Françoise Petot, Philippe Prigent., Monique Roger.

Remplacement de la vice-présidente.

Après appel à candidature, personne n'est intéressé par le poste de vice-président, le bureau continuera à fonctionner à 5 personnes en attendant qu'une personne souhaite ce poste.

#### **Le point sur les hébergés :**

Tayeb est parti nous regrettons de ne pas avoir été en contact avec Mme Otto.  
Gilles recherche toujours un logement  
Patrick également avec l'aide de l'atelier recherche logement.  
Gérard a été hospitalisé.  
Djamila est partie sur Avignon.  
Jacky a trouvé du travail et un logement dans les deux sèvres.  
Lilian suivi santé  
Momo en attente d'une place au village.  
Adeline prend des cours d'anglais au lycée  
Pour faciliter la coordination il a été décidé une réunion une fois par mois entre le bureau et Julie et Gevorg, après la commission sociale.

Le 21 décembre, invitation par la mairie au Carnoset 15 places sont réservées.

Comme chaque année un cadeau sera fait aux hébergés Elisabeth s'en occupe.  
Le 24 au soir Jacques et Anne Marie seront présents.

Julie sera en congés du 24 décembre au 4 janvier.

Deux nouveaux bénévoles Véronique et Didier se proposent pour participer aux repas il reste à définir quel jour.

Véronique Viornet 06 31 54 37 69  
Didier Marchand 06 87 28 35 14

---

**H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt**

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : [contact@hebergement-urgence-apt.com](mailto:contact@hebergement-urgence-apt.com) site : [www.hebergement-urgence-apt.com](http://www.hebergement-urgence-apt.com)

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901. Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.  
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 4040583720024 NAF 8790 B



### **Le point sur la recyclerie**

La recyclerie continue à bien fonctionner nouveau record de ventes malgré les fermetures du 11 novembre et une semaine pour des travaux (rehausser un plancher)

Le projet avec le relais prend forme. Nous allons collecter 8 containers plus Villars et Murs

Une personne en emploi avenir a été recrutée : Anne Julie.

Renouvellement pour la 3eme année du contrat de Loïc.

Renouvellement du contrat de Jean Paul qui passe en CDI avec augmentation de salaire.

### **Budget**

Pour l'hébergement le budget est équilibré.

Pour la recyclerie : 18 000 € sont attendus de la région.

Les recettes doivent continuer à augmenter pour pérenniser les emplois de Loïc et de Jean Paul. Si un 6eme poste est nécessaire il faudrait peut-être un contrat d'avenir.

Augmentation des prix demandés aux communes pour la collecte des encombrants : 100€ par demi-journée

Jean Paul utilise beaucoup son véhicule personnel (remboursement par indemnité plus essence) Il est favorable à l'achat d'un véhicule Kangoo d'occasion. Un véhicule de 4 ans, garanti 8 mois, diesel est disponible pour 6500€ plus la carte grise. Florence Derycke va négocier avec le garage. Accord de tout le CA.

Les bulletins de salaire

A compter du 1 1 2016 ils seront faits par internet. On rentre les données et le lendemain on reçoit le bulletin de salaire (économie de 23 € par bulletin)

Gaël présentera dans la semaine la mutualisation aux salariés.

Bilan du festival « C'est pas du luxe »

Une réunion a eu lieu en mairie avec la nouvelle municipalité.

Comment nous l'avons vécu, ce qui a bien fonctionné, la Com dans les villages n'a pas été faite .Prévisions pour dans 2 ans : 7000 personnes.

Ça n'a rien couté à la mairie.

Attitude très réservée de la municipalité.

### **Manifestations**

Le 31 janvier à 15h à Saint Saturnin le théâtre d'Elsa présentera la pièce « Cuisines et dépendances »

Il faudra prévoir les affiches et les panneaux lumineux et banderoles.

Claudine attend le renouvellement de son contrat avec la mairie pour les sucettes.

Florence portera un flyer à la police municipale.

Le loto

Il aura lieu le 14 février à 15h à la salle des fêtes.

Nous pouvons commencer à rechercher des lots, les apporter et les mettre dans le bungalow.

Florence nous enverra l'ensemble des documents par internet.

Il faut commander des tickets de loto à Aptafêtes et un lot de 1200 cartons.

---

## **H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt**

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : [contact@hebergement-urgence-apt.com](mailto:contact@hebergement-urgence-apt.com) site : [www.hebergement-urgence-apt.com](http://www.hebergement-urgence-apt.com)

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901. Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.  
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 40405837200024 NAF 8790 B



Le gros lot sera un caddie de nourriture.  
Affiches du 1<sup>er</sup> au 13 février pas avant.  
Du 25 janvier au 8 février : faire les lots et préparer les quines.  
Tombola à acheter chez Dumas.  
Buvette : Ghyslaine et Rémi. Préparation de gâteaux par les bénévoles

Prochain CA lundi 4 janvier à 18h précédé du bureau à 17h

Ordre du jour :

- Point sur les hébergés.
- Point sur la recyclerie .
- Pièce de théâtre du 31/01/2016.
- Loto du 14/02/2016.
- Questions diverses.

Bonne fin d'année. A l'an prochain.

---

**H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt**

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : [contact@hebergement-urgence-apt.com](mailto:contact@hebergement-urgence-apt.com) site : [www.hebergement-urgence-apt.com](http://www.hebergement-urgence-apt.com)

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901. Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.  
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 40405837200024 NAF 8790 B